



REVUE DE PRESSE DU 28/12/2017

- 1- Le Conseil des ministres, réuni mercredi sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adopté trois décrets présidentiels relatifs à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures.

- 2- Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé mercredi à Alger la loi de finances 2018. Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant loi de finances 2018 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

- 3- Le Ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu mercredi à Alger l'ambassadeur du Qatar, Ibrahim Ben Abdelaziz Essahlaoui, avec qui il a évoqué les relations de coopération entre les deux pays, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Energie.

- 4- Le Ministère de l'Industrie et des mines a lancé trois enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national, notamment celui du secteur privé pour pouvoir assurer le suivi, l'évaluation et l'appui à ses entreprises, a indiqué, mardi à Alger, le secrétaire général de ce ministère, Kheiredine Medjoubi.

- 5- La dynamique de développement dans la wilaya d'Adrar s'est consolidée ces dernières années par d'importants projets socio-économiques structurants ayant contribué largement aussi bien au renforcement des infrastructures industrielles de la région qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population locale.



- 6- Deux sociétés ont été retenues par l'ambassade de France en Algérie pour la délivrance des visas Schengen, à savoir VFS Global pour le consulat général d'Alger et TLS Contact pour les consulats d'Oran et d'Annaba, a indiqué mercredi l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

- 7- Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé, mercredi lors de la réunion du Conseil des ministres, sa décision de consacrer Yennayer journée chômée et payée dès le 12 janvier 2018.



A lire :

Conseil des ministres: Adoption de trois décrets présidentiels relatifs aux hydrocarbures

Le Conseil des ministres, réuni mercredi sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adopté trois décrets présidentiels relatifs à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures.

Deux de ces décrets approuvent des contrats par lesquels l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) attribue à Sonatrach la recherche et l'exploitation sur le périmètre dénommé "Bourahat" (wilaya d'Illizi) et sur le périmètre dénommé "Ahnet" (wilaya d'Adrar), indique un communiqué rendu public à l'issue de *la réunion du Conseil des ministres*.

Le troisième décret approuve un avenant à un contrat, conclu en 2000 entre Sonatrach et les sociétés Petronas (Malaisie) et Cepsa (Espagne), pour l'exploitation du périmètre de "Rhoude Erroumi".

Cet avenant approuve la cession par Petronas à Cepsa de la totalité de ses parts sur ce périmètre.

-FIN-